Le Pêchereau

Le Pêchereau
Bulletin municipal
2017

Mairie Le Pêchereau
www.le-pechereau-mairie.fr
Tél. : 02 54 24 04 97
mairie.dupechereau@orange.fr

L'équipe municipale

Jean-Pierre Nandillon
Maire
Vice-président
CC Pays d'Argenton

Francis Nouhant
1er adjoint aux finances, marchés publics et sports

Martine Heustache
2e adjointe aux affaires sociales, culture et tourisme

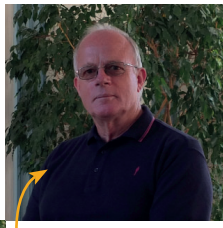

Jacques Peyrot
Délégué à la gestion des espaces publics et des bâtiments communaux

Valérie Touron
Déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires, et à la jeunesse

Germain Lefebvre
Délégué à l'information et la participation citoyenne, et à l'environnement

Daniel Duris
3e adjoint
Eau, assainissement, voirie, urbanisme, travaux neufs

Marie-Madeleine De Pouilly
Conseillère municipale

Muriel Guiraud
Conseillère municipale

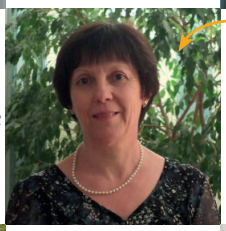

Thérèse Jouhannet
Conseillère municipale

Jacques Lapouge
Conseiller municipal

Laurent Lugnot
Conseiller municipal

Emmanuel Luneau
Conseiller municipal

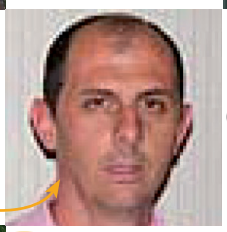

Fabienne Laforêt
Conseillère municipale

Michèle Perrin
Conseillère municipale

Françoise Roy
Conseillère municipal

Michel Tentillier
Conseiller municipale

Guy Verdy
Conseiller municipal

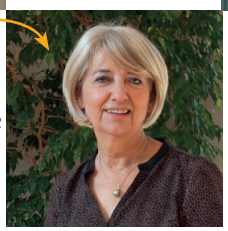

Martine Vert
Conseillère municipale

Délégués communautaires
Jean-Pierre Nandillon, Martine Heustache, Michel Tentillier

Les Commissions Municipales

- Budget, finances, administration générale
- Urbanisme, bâtiments communaux, aménagement, environnement
- Affaires scolaires, périscolaires et jeunesse
- Affaires culturelles, sportives, tourisme, et affaires sociales (Personnes agées, personnes handicapées)
- Information et participation citoyenne
- Appel d'offres - ouverture des plis

Éditorial

Pescherelliennes, Pescherelliens

Chaque année, à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité. Ce bulletin vient en complément du feuillet distribué en fin d'été.

À mi-mandat, certains dossiers sont en phase préparatoire, d'autres sur les rails depuis l'année passée et d'autres sont finalisés.

En phase préparatoire : la rénovation de notre centre-bourg, avec le passage de la voie verte dans une zone à 30km/h. Nous avons axé notre projet sur la sécurité de nos concitoyens et une nouvelle image de ce quartier.

Toujours en cours d'élaboration : la mise en conformité de notre Plan Local d'Urbanisme avec la loi Grenelle. L'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) avec la Communauté de Communes, dossiers ô combien complexes, compte tenu des interconnections règlementaires qui sous-tendent leurs mise en œuvre. Malgré l'échec de la recherche en eau, nous avons engagé une étude patrimoniale de notre réseau d'eau, un périmètre de protection autour de notre source de La Fontaine et des négociations sont toujours en cours pour une fusion rendue obligatoire en 2020 de par la loi Notre.

Finalisé : la fin de la sécurisation du Chemin Vert et le réaménagement des abords de la mairie, ô combien apprécié par nos concitoyens, réalisations qui valorisent notre patrimoine.

La fusion des communautés de communes d'Argenton et d'Éguzon, qui a suscité une certaine effervescence et beaucoup de discussions tant le dossier est complexe.

2016 a été sous la menace terroriste et 2017 recommence avec un plan Vigipirate renforcé, nous vivons une période difficile, la vigilance collective doit être un réflexe quotidien.

2017 sera une année d'élections, présidentielle et législative, j'en profite pour inciter nos concitoyens à exercer leur droit de vote, faut-il le rappeler, un droit durement acquis.

Je profite de cet édito, pour remercier l'ensemble de mon conseil ainsi que le personnel communal pour le travail effectué, toujours dans un esprit d'efficacité et de maîtrise des dépenses. Je remercie également les associations, les bénévoles et les entreprises qui assurent des animations tout au long de l'année et qui maintiennent la vie économique et le lien social.

Au nom des élus, du personnel communal, je vous souhaite à tous, espoir, courage, réussite et santé pour l'année qui commence.

Votre Maire, Jean-Pierre Nandillon

Sommaire

- **Au fil des conseils municipaux** pages 4-6
- **Personnel municipal** pages 7
- **Actions municipales** pages 7-9
- **Affaires scolaires et périscolaires** pages 10-11
- **Communauté de communes** page 11
- **Inaugurations & commémorations** page 12
- **Rencontres** page 13
- **Objectif Zéro Pesticide** pages 14-15
- **Pays Val de Creuse Val d'Anglin** page 15
- **Vie associative** pages 16-23
- **Activités & Événements** pages 24-25
- **Entrepreneurs, Artisans & Commerçants** pages 26-29
- **État civil** page 30
- **Infos pratiques** page 31

Au fil des conseils municipaux

Voici un résumé des sujets abordés en conseil municipal lors de l'année 2016.
Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur notre site internet.
Nous restons à votre dispostion pour vous apporter des éléments complémentaires

Conseil municipal du 10 mars 2016

Le conseil municipal s'est réuni Jeudi 10 mars avec à l'ordre du jour différents points relatifs aux questions budgétaires.

De la même manière que ces dernières années, les conseillers municipaux, en validant le maintien des **taux d'imposition** à l'identique par rapport à l'année 2015, prolongent leur choix de ne pas augmenter les impôts locaux.

Le conseil municipal a validé l'attribution de 17 330 euros de **subventions auprès de 36 associations**. Dans la liste des associations certaines sont communales, d'autres ont une échelle plus large, toutes contribuent à dynamiser la vie locale.

La présentation des **comptes de l'année 2015** (commune, eau et assainissement) reflète les choix municipaux de continuer à améliorer le cadre de vie des habitants du Pêchereau. Il est constaté une bonne gestion budgétaire malgré la baisse des dotations de plus de 150 000 euros cette année, le défi était d'autant plus grand.

À l'unanimité, les conseillers municipaux ont donné leur accord pour la **mise en place de bornes et de cartes magnétiques** afin de gérer le service de la restauration scolaire. Ce nouveau mode de fonctionnement devrait se mettre en place en fin d'année 2016 et faciliter la gestion quotidienne aussi bien pour les employés municipaux que pour les parents d'élèves.
Dans le même temps, toujours dans le domaine des affaires scolaires et périscolaires, il a été proposé de transformer le service de garderie en accueil de loisir périscolaire. Ce changement de statut permettra notamment d'envisager différemment ce temps éducatif et de bénéficier de financements de la CAF.

Enfin, le conseil municipal a validé le **lancement d'une étude thermique détaillée sur une partie des bâtiments communaux**. Cette étude dressera un état des lieux global du patrimoine municipal et entrera plus en détails sur certains bâtiments ciblés pour définir les préconisations et priorités de travaux à réaliser. Une demande de financement de cette étude auprès de l'ADEME va être effectuée. À l'issue de cette étude, la municipalité pourra ainsi planifier différentes phases de rénovation thermique (notamment isolation) de ces bâtiments et réaliser des économies sur sa consommation annuelle d'énergie.

D'autres sujets ont été abordés à ce conseil : participation SPA, création d'un poste administratif, remplacement d'un conseiller délégué, non augmentation des indemnités des élus, conventions ERDF, rachat de concession.

Conseil municipal du 14 avril 2016

Le conseil municipal s'est réuni Jeudi 14 avril avec notamment à l'ordre du jour différents points relatifs aux questions budgétaires pour l'année 2016, mais aussi le lancement de la « grenellisation » du PLU de la commune.

Les élus municipaux ont procédé à la validation des **budgets pour l'année 2016**. Ces budgets traduisent la volonté de la municipalité à maintenir le cap dans sa gestion et son amélioration de la vie sur la commune. Le budget unique de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à

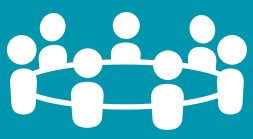

6 réunions de conseil municipal

Une trentaine de réunions de bureau

Le bureau est composé du maire, des adjoints et des délégués.

1 790 297,37 euros et en section d'investissement à 1 253 536,86 euros. Le budget unique de l'eau s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à 422 220 euros et en section d'investissement à 121 268,40 euros. Enfin le budget unique de l'assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à 97 754,67 euros et en section d'investissement à 264 908,58 euros.

Plusieurs projets sont programmés pour cette année, certains d'entre eux amorcés en 2015 ne démarreront que cette année. Nous pouvons évidemment nommer les améliorations concernant la voirie, la sécurisation du chemin vert, l'aménagement des circulations dans le centre-bourg, ainsi que les équipements au niveau des écoles et dans le cadre périscolaire ou encore les équipements dans le cadre de la démarche « objectif zéro pesticide » engagée sur la commune depuis l'an passé. Sont aussi au programme cette année des études permettant de planifier des travaux dans la durée : étude thermique des bâtiments municipaux, étude sur les itinéraires cyclables, étude sur l'amélioration du réseau d'eau... Enfin, n'oublions pas la mise en valeur de la commune par la communication sur les sentiers de randonnées.

À l'unanimité, les conseillers municipaux ont donné leur accord pour enclencher la **grenellisation du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune**. Il s'agit de se mettre en conformité avec les derniers textes de loi pour : conserver la maîtrise du développement de la commune, élaborer un projet cohérent pour répondre aux enjeux du territoire (réduction de la consommation d'espace, densification du bâti, protection de la biodiversité et les continuités écologiques, protection des zones agricoles, performance énergétique et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre...), profiter des nouveaux outils offerts par la loi et mettre en compatibilité le PLU avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). Sur ce dernier point, un groupement de commandes a été fait pour réaliser en commun l'étude pour le SCOT et le PLU de la commune afin de garder la cohérence sur l'utilisation des données mais aussi de réaliser une économie d'échelle.

D'autres sujets ont été abordés à ce conseil : indemnités des élus, création d'un périmètre de protection des captages d'eau potable, déclenchement d'un prêt à taux zéro pour l'achat de matériel.

Conseil municipal du 24 juin 2016

Les élus municipaux ont procédé à la **dénomination d'une allée piéton et vélo** se situant entre la route d'Argenton et le rue du Chemin Vert. Cette allée se nommera **« Mis et Thiennot »**. Par cette dénomination la commune s'associe au combat collectif pour la révision du jugement. Pour rappel, une réunion publique en partenariat avec le collectif avait été organisée fin Mai sur la commune avec la projection d'un film sur l'affaire Mis et Thiennot. Le baptême officiel aura lieu à l'automne.

Comme chaque année, les conseillers municipaux ont pris connaissance des rapports concernant la **qualité du service de l'eau et la qualité du service d'assainissement sur la commune**. À l'unanimité, ces deux rapports ont été adoptés. Ils sont disponibles en mairie pour consultation et joints au compte-rendu du conseil.

Les conseillers municipaux ont donné leur accord pour le nouveau périmètre de la **communauté de communes**, suite au rapprochement, demandé par le Préfet, de la communauté de commune du Pays d'Argenton et celle du Pays d'Éguzon. Ce vote ne concerne pour l'instant que le périmètre, un travail est en cours sur les compétences obligatoires de la future communauté de communes. Ce travail est ouvert aux conseillers municipaux et vise à définir le cadre commun qui sera voté en fin d'année.

D'autres sujets ont été abordés à ce conseil : mise à disposition de locaux pour le centre aéré, tarifs des encarts dans le bulletin municipal, demande d'adhésion au SIAP de Maillet, soutien à l'AOP Valençay, validation du bureau d'étude retenu pour la grenellisation du PLU.

De nombreuses heures de discussions et de préparation

Réunions d'élus, commissions...

Une participation active pour réprésenter la commune

Communauté de communes, Pays, Syndicats...

Conseil municipal du 13 octobre 2016

La municipalité a missionné un cabinet d'étude afin d'effectuer une **étude patrimoniale de son réseau d'eau potable**. Cette étude est nécessaire pour pouvoir rejoindre le syndicat des eaux de Maillet. Elle comprend notamment l'analyse du fonctionnement du réseau, sa modélisation, une campagne de mesure, l'élaboration du plan de renouvellement, une analyse détaillée du prix de l'eau et l'élaboration des documents de consultation. Les élus municipaux ont validé le principe d'une **demande de subvention de 80% du montant des prestations auprès de l'Agence de l'Eau.**

Après ouverture des appels d'offres concernant l'**aménagement du centre bourg**, dont le montant s'élève à 231 400 euros HT. Les conseillers municipaux valident le plan de financement comportant des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région et de l'État dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local. La part restant à charge de la commune devrait se situer entre 25 à 30%.

Le conseil municipal valide la **rétrocession du stand de tir de l'arquebuse** par l'association gérant l'activité. La commune pourra ainsi réaliser la couverture du stand de tir à 10m pour pouvoir effectuer des compétitions en période hivernale. Un nouveau bail sera signé entre la commune et l'association.
Les élus valident la demande de **Fonds d'Action Rural** auprès du conseil départemental pour une importante tranche de rénovation de la voirie sur l'ensemble du lotissement de Paumule. Montant des travaux 310 000 euros HT.
Le **recensement de la population** aura lieu sur la commune du Pêchereau du 19 janvier au 18 février 2017. La commune a été divisée en 5 districts. Le conseil municipal valide le fait de procéder au recrutement de 5 agents recenseurs. Ces personnes doivent avoir des connaissances en informatique, être discrètes, sérieuses, disponibles et habiter sur la commune. Les personnes intéressées doivent s'adresser au secrétariat de la mairie. Ces agents recevront une rémunération établie par les services de l'État.

D'autres sujets ont été abordés à ce conseil : décision modificative de budget de l'eau et DICRIM.

Conseil municipal du 24 novembre 2016

Le conseil municipal valide le nom de la nouvelle c**ommunauté de communes** : Éguzon-Argenton Vallée de la Creuse, ainsi que le nombre de délégués et le siège social.

Suite à la non-obtention de subventions, les conseillers municipaux valident un **nouveau plan de financement concernant l'aménagement du centre bourg** (230 000 euros). Des demandes de subventions vont être effectuées auprès de l'État et des parlementaires. La part restant à charge de la commune continue de se situer entre 25 à 30%.

La commune sera équipée d'un **nouveau service à carte magnétique** pour gérer le suivi de la restauration scolaire et des activités périscolaires. Dans ce cadre, les conseillers municipaux fixent le prix du badge en cas de perte à 5 euros.

Conseil municipal du 15 décembre 2016

Les conseillers municipaux ont validé les **ajustements des tarifs pour 2017 concernant l'eau et l'assainissement**.
Le prix de l'eau connaitra donc une augmentation de 10% passant à 1,43 euros/m3. Les tarifs des locations de compteurs connaitront une augmentation de 20%.
Cet ajustement de tarif vise toujours à tendre vers l'équilibre budgétaire de la régie de l'eau de la commune. Malgré cette augmentation les tarifs pratiqués restent la plupart du temps en dessous de ceux qui sont appliqués sur d'autres communes.
Du côté de l'assainissement, une augmentation de 5% sera appliquée : redevance 0,85 euros/m^3 et prime fixe 3,13 euros/m^3.

Le conseil municipal a ensuite pris différentes décisions concernant des questions d'aménagement et d'urbanisme :

- **Achat d'un terrain** de 1138m2 jouxtant les anciennes écoles route d'Argenton pour 15 000 euros. Ce terrain deviendra une aire de stationnement et un accès sécurisé pour les anciennes écoles, l'école maternelle et les livraisons pour la cantine. Dans le futur, l'approvisionnement d'une chaufferie centrale à plaquette de bois pourrait se faire via ce parking.
- **Désignation d'un enquêteur public** pour envisager la cession, au lieu-dit Grand Vilaine, d'une partie de chemin communal à un particulier.
- Validation d'un **Plan Urbain Partenarial** afin que la commune effectue l'installation des réseaux nécessaires à la viabilisation de 6 lots aux Petites Chaumes. Ces travaux seront remboursés en intégralité par le propriétaire.
- La commune transfère la compétence de modification du PLU à la communauté de communes, afin de respecter le cadre de la loi actuelle. Cela permettra à la commune de conserver son PLU actuel et de continuer l'étude de modification de PLU en cours.

Personnel Municipal

Départs en retraite

Deux départs en retraite ont eu lieu cette année au sein de l'équipe des employés municipaux.

Gérard Desforge qui travaillait aux espaces verts depuis plus de 35 ans a pris sa retraite en Février 2016.

Bernadette Nicolet, secrétaire de mairie depuis une trentaine d'année a fait valoir ses droits à la retraite en Juillet 2016.

Arrivée

Corinne Allilaire a rejoint cette année la mairie du Pêchereau. Elle remplace Bernadette Nicolet. Originaire du Sud de l'Indre, Corinne Allilaire était en poste à Trouy dans le Cher où elle a été titularisée en 2009.

Les employés

- **Espaces Verts :** Benjamin Coulon, Didier Feuillatre, André Desaix, Cyrille Aubard, Jean-François Rapin, Théo Charraud (en alternance)
- **Travaux & entretien des bâtiments :** Pierre Dorin, Régis Desaix
- **Eau et assainissement :** Sébastien Ageorges, Étienne Fleury
- **Affaires scolaires et périscolaires et ménage :** Catherine Charraud, Francine Guillot, Dominique Pacaud, Élodie Dubreuil (actuellement remplacée par Maryline Simoneau), Sylvie Patureau, Marie-Claude Descout, Victoria Thomas, Ghislaine Estève
- **Secrétariat de la mairie :** Valérie Thevenet, Corinne Allilaire, Catherine Delaveau

Actions municipales

Vous trouverez dans les pages suivantes, un résumé des actions municipales en cours ou finalisées de l'année 2016.
Nous avons choisi de mettre plus de détails sur certains sujets nous restons à votre dispostion pour vous apporter des éléments complémentaires.

Eau

L'approvisionnement en eau de la commune est une préoccupation permanente du conseil municipal. Certes, selon les rapports, la qualité du service de l'eau est plutôt bonne, mais beaucoup de domaines atteignent leurs limites :

- la quantité de l'approvisionnement : les dernières recherches en eau sur la commune se sont révélées infructueuses
- l'actualisation des prix : les augmentations du prix d'achat par la commune à Maillet n'ont pas été régulièrement répercutées auprès des usagers
- la qualité du réseau : il est important d'entretenir et moderniser le plus régulièrement possible le réseau

Dans ce contexte, le budget de l'eau reste fragile pour autant il est nécessaire de continuer à garantir l'approvisionnement de la commune en eau de qualité.
La municipalité étudie actuellement le rapprochement avec le syndicat des eaux de Maillet ou celui d'Argenton. À l'avenir, il ne sera de toute façon pas possible de rester seul puisque l'approvisionnement en eau est devenu une affaire de spécialistes. Une étude patrimoniale du réseau d'eau est en cours afin d'analyser le fonctionnement du réseau et de prévoir sa modernisation. Enfin, une étude sur la protection du captage d'eau de la source de la fontaine est aussi en cours de réalisation.

10 200 euros

Voirie

La réfection des voies et l'amélioration de la sécurité se sont poursuivies sur l'année 2016. Plusieurs routes ont été refaites comme celles des Thibauds, la route de Verneuil (avec le concours du département), celles des Grandes Chaumes, la route de Vilaine Bouchard et rue de la Font.
Ces réfections ont été l'occasion de remplacer les canalisations d'eau potable en fonte par des canalisations PVC. Un travail d'enfouissement des réseaux électriques a aussi été effectué. Ces travaux souterrains sont en cours dans le centre bourg avant le réaménagement de celui-ci.
La seconde phase de sécurisation de la route du chemin vert a eu lieu avec la consolidation de la chaussée du côté du ruisseau. La pose de barrières sera réalisée en 2017.

4 500 euros

Isolation phonique

Des travaux d'isolation phonique ont eu lieu dans la salle du Moulin Rouge afin de la rendre plus agréable.

40 heures de travail

Restauration du lavoir de la Fontrouille

Afin de le rendre étanche, le fond du lavoir de la Fontrouille a été rénovée.

Diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Une étude énergétique a été réalisée sur l'ensemble des bâtiments de la commune. L'objectif est d'envisager des optimisations ou des améliorations dans le but de réduire les dépenses énergétiques de la commune. De manière complémentaire, il s'agit aussi d'étudier la faisabilité de la création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois-énergie.
Cette étude donne une cartographie de l'état énergétique du patrimoine communal. Celle-ci est composée pour chaque bâtiment, des surfaces chauffées, de leur fréquence d'utilisation, du mode de chauffage, de la consommation actuelle (en kWh), des déperditions repérées... Vous trouverez quelques données ci-dessous, avec des couleurs qui qualifient les classes énergétiques (liées à la consommation).
Dans une seconde partie, cette étude précise les travaux à réaliser pour améliorer la performance énergétique des bâtiments pour réduire la consommation et améliorer le confort d'utilisation.

Ancienne école
432 m²
Usage associatif
occupation partielle
5632 kWh EP/m²
Classe G

Ancienne mairie, bibliothèque
255 m²
Usage associatif
occupation variée
378 kWh EP/m²
Classe F

Anciens vestiaires
83 m²
Usage sportif
1215 kWh EP/m²
Classe I

Atelier
78 m²
Usage d'atelier
754 kWh EP/m²
Classe I

Club House
104 m²
Usage associatif
592 kWh EP/m²
Classe H

École maternelle, cantine
589 m²
Enseignement
95 kWh EP/m²
Classe C

École élémentaire
742 m²
Enseignement
91 kWh EP/m²
Classe C

Épicerie sociale
72 m²
Commerce
427 kWh EP/m²
Classe F

Gîte
226 m²
Logement
171 kWh EP/m²
Classe D

Mairie
397 m2
Bureaux
165 kWh EP/m2
Classe D

Nouveaux vestiaires
171 m²
Usage sportif
256 kWh EP/m²
Classe E

Salle réunion stade
85 m2
Usage associatif
154 kWh EP/m2
Classe D

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

De nombreux textes de lois, documents nationaux, schémas régionaux... régissent les règles de l'urbanisme. Ces documents entretiennent soit un rapport de conformité, soit de compatibilité, soit de prise en compte :

- Des lois : Solidarité et renouvellement urbain, Grenelle, pour l'Accès au logement et un Urbanisme rénové...
- Des schémas : d'aménagement et de gestion des eaux, de cohérence écologique...

Un Plan local d'urbanisme est un document de planification avec des objectifs à court, moyen et long termes.
À court terme, il s'agit de gérer le droit du sol et à construire sur la commune en identifiant des zones, cela nécessite la rédaction d'un règlement. À moyen et long terme, cela permet d'avoir une vision prospective de la stratégie foncière du territoire en anticipant les besoins présents et futurs, en localisant les projets de développement , en réalisant un zonage pour mobiliser le foncier en temps voulu ou en constituant des réserves foncières.

Les objectifs pour la commune sont donc de conserver la maîtrise du développement de la commune, élaborer un projet cohérent pour répondre aux enjeux du territoire. Aujourd'hui il est nécessaire de travailler à la réduction de la consommation d'espace, à la densification du bâti mais aussi à la protection de la biodiversité et des continuités écologiques, à la protection des zones agricoles. En abordant ces sujets, on permet aussi de travailler sur la performance énergétique et sur la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre en combinant les proximités des habitations, des services et les possibilités de déplacements.

En parallèle, il s'agit de mettre en compatibilité le PLU avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) qui est en cours d'élaboration. Un seul prestataire réalise en commun l'étude pour le SCOT et le PLU de la commune afin de garder la cohérence sur l'utilisation des données mais aussi de réaliser une économie d'échelle.

La démarche a été lancée en octobre, elle durera 28 mois. La démarche est longue puisqu'il s'agit de comprendre et intégrer les enjeux du territoire, de choisir en formulant clairement un projet politique global et de décider. Voici les étapes :

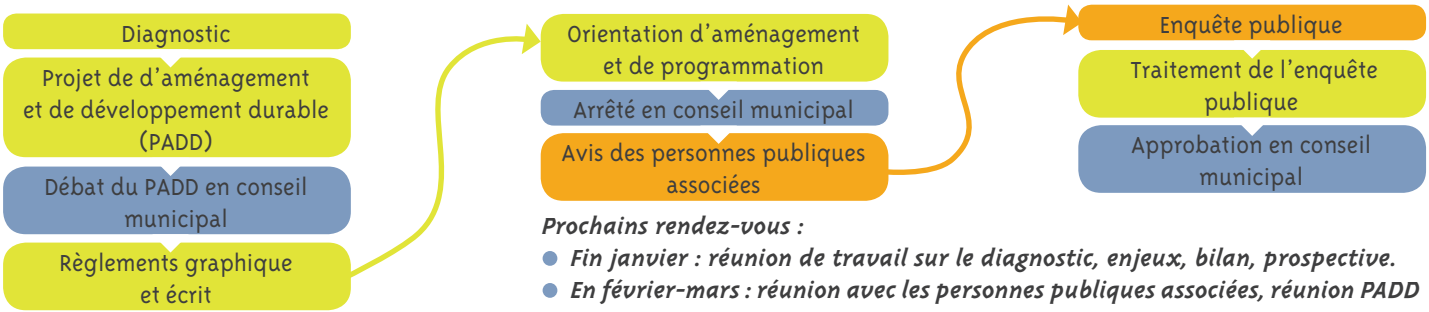

Prochains rendez-vous :

- ***Fin janvier : réunion de travail sur le diagnostic, enjeux, bilan, prospective.***
- ***En février-mars : réunion avec les personnes publiques associées, réunion PADD***

Recensement

Le recensement de notre population a actuellement lieu sur notre commune.

Le recensement est rendu obligatoire par la loi et permet de connaitre le nombre de personnes vivant en France et plus particulièrement sur notre commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes et permet également d'ajuster l'action publique aux besoins des populations (écoles, maisons de retraite, rénovation des quartiers, moyens de transport etc.). Cinq agents recenseurs s'occupent des cinq districts qui découpent la commune.

Cette année, hormis les documents papier, vous avez la possibilité de répondre au questionnaire directement sur internet. Si vous choisissez cette solution, votre agent recenseur vous remettra un document où seront indiqués votre code d'accès et mot de passe ainsi que la marche à suivre. Le recensement en ligne est un gain de temps pour vous et se fait en toute confidentialité puisque personne n'a accès au questionnaire en ligne sauf l'Insee.
Nous vous demandons de faire bon accueil à nos agents recenseurs et de répondre rapidement aux questionnaires papier ou internet.

Affaires scolaires et périscolaires

Maintien de classe

L'école élémentaire Jacques-Prévert du Pêchereau accueille, cette année, 105 élèves, un effectif stable. C'est ainsi que la commune bénéfice encore pour 2 ans du maintien de la classe ouverte l'an passé (2015-2016). Ce maintien permet de conserver les bonnes conditions de travail pour les enfants et les enseignantes.
Cette année Sylvie Blondet succède à Philippe Arnaud pour assurer la direction de l'école.
De nouveaux professeurs sont arrivées : Hélène Lecourt (décharge de direction), Émilie d'Hont, et Caroline Bernard.

Équipements

Du côté des équipements, la municipalité a investi cette année dans l'achat d'un cinquième tableau interactif et son ordinateur pour un montant de 3 038 euros. L'ensemble des classes est désormais équipé.

À l'école maternelle, acquisition de 5 tablettes numériques avec logiciels éducatifs.

Temps d'Activités Périscolaires : la diversité au service des élèves

Cette année encore, la municipalité a su offrir un large éventail d'activités périscolaires, avec de nouveaux animateurs depuis la rentrée scolaire 2016.

Des nouveautés

À l'école élémentaire, Mme Brigitte Postic, marionnettiste animant l'atelier « paroles de marionnettes » à Argenton, propose aux enfants de créer leur propre marionnette. Avant leur fabrication, elle les invite à réfléchir à l'aspect physique de leur personnage, tout en insistant sur les émotions qu'il véhicule par le biais des traits de son visage. À la fin de chaque période, les enfants des autres activités du jour ont la chance d'assister à un spectacle de marionnettes créé par les enfants de l'atelier.

Parmi les autres nouveautés : Danse avec Mme Lydie Ballereau, Atelier musical avec Mme Nathalie Marot, Découverte de cultures du monde avec Mme Siham Djelaïli, loisirs créatifs avec Mme Ghislaine Estève.

Des formations

Nous pouvons saluer la volonté de Cyrille Aubard, employé communal, de suivre un stage afin d'obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur). Cette formation lui permet d'approfondir ses compétences dans le domaine de l'animation.

De son côté, Dominique Pacaud, Atsem en maternelle, a fait une formation yoga pour pouvoir partager sa pratique avec les enfants.

Dans la continuité...

À l'école maternelle, Mme Tauvy, M Robert Helier, M Pierre Marchand ainsi que les employés communaux poursuivent avec dynamisme l'encadrement des temps d'activités périscolaires.

À l'école élémentaire, les animateurs de l'ADESLI continuent de faire découvrir la pratique de sports variés et originaux.

Suite à l'engouement des enfants pour l'activité «poterie», Marie-Claude Descout anime deux groupes par semaine.

Consulter pour améliorer les services

Le comité consultatif des affaires scolaires et péri-scolaires s'est réuni à deux reprises en 2016.

La première réunion de l'année a permis la rencontre de toutes les parties concernées par les activités périscolaires (Parents d'élèves, Directeurs d'écoles, Animateurs des temps d'activités périscolaires, Personnel communal de cantine, A.T.S.E.M. et Élus de la commission) ainsi que l'expression des propositions et des souhaits des uns et des autres dans ce domaine. Ce travail collectif nous a permis d'identifier les difficultés rencontrées par les usagers, leurs attentes et de répondre au mieux à celles-ci dans l'intérêt des enfants.
Ainsi, des améliorations ont été apportées dans les domaines suivants:

- la variété des activités proposées aux enfants
- la qualité des intervenants
- l'information des familles
- le lien avec l'équipe enseignante
- un travail qui se poursuit sur l'approvisionnement en produits alimentaires locaux et l'éducation au goût.

Lors de la deuxième réunion, les sujets soulevés par les personnels et les représentants des parents furent plutôt d'ordre disciplinaire. Pour répondre à ces demandes et pour mettre les élèves dans des conditions plus favorables à leur épanouissement personnel et à leur réussite scolaire, les membres de la commission ont proposé de réorganiser le déroulement de la pose méridienne (de 12h à 13h30) :

- un temps de repas d'environ 35 minutes afin de garantir aux enfants un temps de récréation suffisant avant le retour en classe l'après-midi ; pour cela, la cuisine et le réfectoire ont été dotés de matériels complémentaires (un chariot de service, des plats et des tables adaptées)
- une clarification de l'application du règlement intérieur en ce qui concerne les incivilités chez les élèves a été effectuée.

Modernisation de la gestion des services périscolaires

Après s'être informée sur les pratiques existantes dans d'autres communes, la municipalité a choisi de transformer la gestion de l'ensemble des temps périscolaires. Jusqu'à présent un système de tickets de cantine et de garderie en vente à la mairie permettait l'accès aux services proposés. Désormais des bornes et des cartes magnétiques sont à disposition de toutes les familles. Ce système permet notamment de payer ces services par internet et de comptabiliser dès 9h l'ensemble des participants aux services périscolaires et en particulier pour la restauration scolaire.

Communauté de communes

Fusion des communautés de communes

L'année 2016 a été animée par les débats autour de la fusion des communautés de communes : celle à laquelle nous appartenions, la Communauté de communes du pays d'Argenton, et celle du Pays d'Éguzon. Le principe a été imposé par le Préfet qui a proposé le périmètre de la nouvelle collectivité.

Un travail sur les compétences a ensuite eu lieu puisque celles-ci n'étaient pas les mêmes d'une communauté à l'autre. Trois groupes de travail ont été mis en place pour traiter en priorité les compétences obligatoires : aménagement de l'espace, tourisme et économie.

Afin de garantir la participation, l'adhésion et la dynamique, ces groupes ont été ouverts à l'ensemble des conseillers municipaux des communes concernées par la fusion. La méthode de chaque groupe a été de faire l'état des lieux puis d'élaborer des scénarii et enfin de choisir le scénario qui correspond le mieux. Le vote sur les compétences a eu lieu en décembre.

Pour les autres compétences (non obligatoires), le travail va se prolonger afin de définir plus les précisément. La méthode de « groupes » ouverts à tous les conseillers municipaux sera prolongée pour effectuer ce travail..

La nouvelle collectivité a été créée au 1er janvier 2017, elle s'appelle Éguzon-Argenton Vallée de la Creuse sa mise en place a eu lieu dans les premiers jours de l'année pour élire son bureau.

Inaugurations et commémorations

Réaménagement des abords de la mairie

Le 25 juin 2016 a eu lieu l'inauguration du réaménagement des abords de la mairie. En présence des élus nationaux, régionaux, départementaux et des communes voisines, la cérémonie a permis à monsieur de le maire de rappeler l'historique du Château. Lors de cette inauguration, la cour de la Mairie a été baptisée espace Jean Descout, ancien maire de la commune de 1965 à 1995. C'est Monsieur Descout qui est à l'origine de l'achat de cet édifice construit en 1282. Une plaque à son nom a été dévoilée en présence de sa famille.

Les travaux ont concerné la remise en état de la cour d'accès au château et au gîte du Courbat : voie routière et création d'un sentier piétonnier sécurisé, parking à l'arrière du gîte, apport de végétaux, éclairage à led à détection de présence. Cet investissement de 239 018 euros est subventionné à 80 %.

Des étapes : enfouissement, terrassement, pose de pavés, terrasse du gîte, revêtements, plantations, paillage, sentier piéton, éclairage

Allée Mis et Thiennot

Les élus et la commune ont tenu à rendre hommage à Raymond Mis et Gabriel Thiennot en baptisant de leur nom l'allée qui relie la rue du Chemin Vert à la route d'Argenton. La commune a choisi de s'associer au combat collectif pour la révision de leur jugement.

Le 24 septembre 2016, cette allée a été baptisée en présence de Jeanine Thiennot, des deux familles et de nombreux membres du comité Mis et Thiennot. Une plaque a été dévoilée sur laquelle figurent les photos de ceux qui ont toujours clamé leur innocence. Cette allée rejoint la voie verte, elle sera uniquement piétonne et cycliste.

Cérémonies

Les cérémonies des armistices des deux guerres mondiales ont eu lieu sur la commune les 8 mai et 11 novembre. Ce fût l'occasion de rassembler de nombreux citoyens pour se souvenir.
Les anciens combattants ont organisé ces cérémonies, ils étaient accompagnés par les jeunes sapeurs pompiers, la clique de Saint Marcel et les enfants des écoles, ainsi que leurs enseignantes.

Réunions de quartier

Deux ans après l'élection de mars 2014, le conseil municipal a souhaité échanger et être à l'écoute des habitants. L'action municipale est tournée vers l'amélioration de la vie au Pêchereau, cependant il semblait nécessaire de regarder ensemble les projets menés jusqu'à présent et de projeter les priorités à venir pour notre commune.

La commune a été découpée en secteurs pour faciliter la participation des habitants. Trois réunions de « quartier » se sont déroulés entre juin et septembre réunissant près de 150 personnes. Ces réunions ont permis d'aborder les projets en cours comme l'aménagement du centre bourg, les affaires périscolaires, l'approvisionnement en eau ou le déploiement de la démarche zéro pesticide.

Pour l'année prochaine, ces réunions seront reconduites, afin de créer l'habitude de cet échange entre les élus et les habitants.
La volonté est qu'il y ait encore plus de place aux questions et propositions des habitants : en les collectant en amont des réunions, mais aussi en changeant la configuration de la réunion et en laissant la parole dès le début de la réunion.

Nous vous donnons donc rendez-vous lors de ces prochaines rencontres pour continuer les échanges sur notre vie communale.

En 2017 : 15, 22 et 29 septembre dès 19h

Accueil des nouveaux habitants

En 2016, une quarantaine de foyers, la plupart de nouveaux propriétaires, a rejoint le Pêchereau. Comme chaque année, le 24 novembre, une rencontre a eu lieu au Gîte du Courbat afin de les accueillir dans notre commune. Lors de cette rencontre : le maire a présenté le conseil municipal et les réalisations de ces derniers mois. Les responsables des associations de la communes étaient aussi présents pour faire une brève description de leurs activités.

Une occasion pour les nouveaux Pescherelliens de faire connaissance avec l'ensemble des acteurs de la commune et prendre des contacts directs.

La suite de la rencontre a permis des échanges informels autour d'un verre de l'amitié.

Repas des aînés

Tradition de fin d'année, le repas des aînés a eu lieu le 27 novembre 2016 au restaurant l'Escapade. Ce repas offert par la municipalité a rassemblé 127 aînés de 70 ans et plus. Un moment important de retrouvailles que les participants ne souhaitent pas manquer.

Les 35 couples et 105 personnes seules n'ayant pu participer au repas ont reçu un colis garni de produits locaux : terrines de canard, plat cuisiné, tartelette, confiture, bouteille de vin et tuiles de chocolat. Des friandises ont aussi été apportées aux résidents en maison de retraite.

Objectif zéro pesticide

Depuis 2015, La municipalité a souhaité engager le lancement d'une démarche «objectif zéro pesticide » sur la commune. Avec l'accompagnement du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry et d'Indre Nature, la commune a rapidement supprimé l'usage des produits phytosanitaires.
Cet engagement est important pour protéger l'environnement, la santé des agents, pour promouvoir des méthodes alternatives d'entretien, pour réduire les nuisances et les coûts des pesticides. Il a permis d'anticiper la réglementation en vigueur depuis le 1er janvier 2017, et ainsi de ne pas se retrouver démuni pour gérer autrement les espaces publics de la commune.

Mise en place du plan d'action et de la gestion différenciée

Balayeuse : 8 000 euros

Après une phase de diagnostic, un plan d'action a été mis en place en classant les espaces du plus naturel, rustique, champêtre au plus structuré et fleuri. Ce plan d'action a permis de changer de techniques selon les espaces (outils mécaniques, paillage...), d'y affecter des temps de travail différents, de commencer l'enherbement de certains lieux ou encore de substituer certaines plantations. Les investissements matériels ont aussi été pensés en fonction de cette démarche.

Notre commune a décidé d'aller au-delà des exigences de la loi Labbé, en intégrant une gestion sans pesticide dans le cimetière. Le gazon sélectionné permet d'alléger la fréquence de tonte tout en donnant un aspect soigné des lieux.
De plus, cette végétalisation du cimetière stabilise le sol en pente qui auparavant était emporté par les pluies. Il fallait alors consacrer du temps à la réfection du substrat de surface, reboucher, et niveler les rigoles qui apparaissaient.

Réglementation

Au 1er janvier 2017
- Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics sur les voiries, pour l'entretien des promenades, forêts et espaces verts ouverts au public
- Les ventes en libre-service de pesticides aux particuliers ne seront plus autorisées

Au 1er janvier 2019
- Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires par les particuliers

Des actions de sensibilisation

Des animations seront proposées en 2017 auprès des habitants de la commune et des enfants des écoles.
En mars, un atelier de semis en pied de mur sera proposé dans un quartier de la commune. Il s'agit de substituer la flore sauvage par la flore ornementale. Vous êtes invités à venir participer pour découvrir cette technique et pourquoi pas la mettre en place devant chez vous.
Des animations seront proposées autour de l'école par le jardinage et la sensibilisation à la flore spontanée.

Atelier semis en pied de mur : 15 mars 2017 à 17h30

"Bienvenue dans mon jardin au naturel" pour partager ses astuces de jardinage au naturel

Le CPIE Brenne-Berry coordonne l'événement national « Bienvenue dans mon jardin au naturel » depuis 2013 dans l'Indre et depuis 2016 dans le Cher également. À cette occasion, des jardiniers n'utilisant pas de produits chimiques (ni engrais, ni pesticides) ouvrent leur jardin au public le temps d'un week-end pour partager leur passion et leurs pratiques du jardinage au naturel (paillage, auxiliaires...). Cette année l'ouverture des jardins au public aura lieu le week-end du 10 et 11 juin 2017.
Cet événement rencontre un vif succès puisque 37 jardins ont ouvert leurs portes en 2016 avec plus de 1800 visites.

Voici les critères de sélection des jardins :

- Le jardinier doit avoir envie de partager, être motivé pour échanger et parler de son jardin
- le jardin doit être entretenu sans désherbant, ni insecticide de synthèse, ni fongicide de synthèse.
- Le jardin doit montrer des solutions de jardinage au naturel, par exemple : paillis, engrais verts, haies diversifiées et/ou fleuries, compost, récupération d'eau de pluie, prairies, pelouse tonte haute ou fleurie, broyage, associations de plantes, outil (grelinette, scarificateur, sarcloir, binette...), nichoirs, abris à auxiliaires, plantes spontanées, potager fleuri, plantes couvre-sols...

La municipalité dans la continuité de son engagement dans la démarche « objectif zéro pesticide » souhaite promouvoir et développer cet événement sur la commune du Pêchereau. En complément, vous pourrez aussi trouver en mairie des autocollants, à mettre sur votre boîte aux lettres, pour valoriser votre volonté de jardiner au naturel.

Vous souhaitez ouvrir votre jardin en 2017, vous pouvez contacter dès maintenant Jérémy Bouillaud au 02 54 39 29 15 ou par mail à jeremy-bouillaud@cpiebrenne.org

Pays Val de Creuse - Val d'Anglin

Un financement européen pour des projets innovants

Le Pays Val de Creuse - Val d'Anglin est porteur d'un programme européen nommé Leader. Il a obtenu une enveloppe de 800 000 euros afin de mettre en œuvre le programme «Développer une nouvelle vie collective rurale par le faire ensemble».

Tous les acteurs peuvent prétendre à ce financement : associations, entreprises, collectivités, artisans...

Vous devez avoir le projet de développer une action sur le territoire du Pays Val de Creuse-Val d'Anglin (ou une partie des communes qui le composent) et se rattachant au moins à une des 6 thématiques du programme.

Les thématiques sont : circuits courts alimentaires, transition énergétique pour développer l'économie locale, coordonner l'offre touristique, l'identité et la connaissance de la vallée et du bocage, attirer et accueillir de nouveaux habitants, rendre les jeunes acteurs du territoire.

La subvention est plafonnée à 30 000 euros par projet. Le projet peut durer de 1 à 3 ans.
Le Pays propose en complément des financements régionaux via le dispositif «Àvos ID», ce qui permet de couvrir la quasi totalité de votre projet.

Contact :
Pays Val de Creuse-Val d'Anglin
11 rue de l'église 36200 Celon
Tél. : 02 54 25 35 80
leader.vcva@orange.fr

Vie associative

Nous tenons à remercier les associations contributrices pour ce bulletin.
Elles contribuent quotidiennement au lien social et à rendre notre commune vivante.

Union Sportive Le Pêchereau

Jeunes, l'avenir !

La saison 2015-2016 s'est beaucoup mieux passée que les précédentes avec une 2ème place ex-aequo et un 8ème de finale de coupe de l'Indre pour l'équipe première ou la montée à l'échelon supérieur a été manquée à la différence de buts et notre équipe réserve qui a réalisé un bon parcours en 4ème division.

L'école de football est toujours présente même si cette année il manque la catégorie U15 qui reviendra certainement la saison prochaine. L'école de football est une des motivations premières des éducateurs et dirigeants et plusieurs encadrants vont suivre des formations tout au long de la saison.

Président : M Stéphane Simon
Tél. : 06 68 30 87 13

La saison 2016-2017 commence plutôt mal avec le départ de plusieurs joueurs cadres mais remplacés par des jeunes issus de la formation du club. La première partie de saison est bonne car l'équipe 1 est en tête de sa poule et la réserve 3ème. À confirmer.

Je tiens à remercier tous les dirigeants, éducateurs et membres du bureau qui par leur travail en tant que bénévoles font ce que le club est aujourd'hui.

Mes remerciements pour terminer à la municipalité pour son soutien mais aussi à tous nos partenaires et sponsors.

Agenda

- mars 2017 : soirée moules-frites
- juin 2017 : barbecue de fin de saison, assemblée générale et méchoui
- août 2017 : brocante
- novembre 2017 : soirée à déterminer.

Broder Zen

Nous sommes une association hébergée par la ville du Pêchereau comprenant une bonne trentaine de personnes.

Notre activité principale est la broderie (broderie traditionnelle, points comptés, hardanger, ruban, etc....) et occasionnellement du cartonnage (pour celles qui le désirent) avec une broderie pour agrémenter l'objet réalisé.
Tous les 2 ans nous faisons une exposition de nos travaux au gîte du Courbat avec tombola (dont tous les billets sont gagnants) et cafétéria. La dernière a eu lieu en octobre 2016 et a eu beaucoup de succès.
Dans la mesure du possible, nous organisons des sorties en groupe pour voir des expositions.
Nous nous réunissons tous les lundis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, ainsi qu'une fois par mois le mercredi en nocturne de 20 h à 23 h. L'ambiance y est très conviviale.

Présidente :
Mme Marie-Claude Baudet
Tél. : 09 67 07 37 25

Pour tous renseignements appeler la Présidente de l'association Marie-Claude Baudet au 09 67 07 37 25 ou la vice-présidente, Geneviève Rabillard au 02 54 24 31 29

Pescherelli

Créé en 1987, Pescherelli est devenu un groupe d'importance (101 adhérents) Certes les contraintes se font plus lourdes mais la motivation est naturellement celle du cœur.

Nos activités sont sportives (marche), culturelles, de loisirs et conviviales.
La marche, chacun la pratique à son rythme, plusieurs niveaux sont possibles, il faut savoir trouver sa place. Arpenter les sentiers locaux ou voisins dans notre belle campagne, reste un moment privilégié.
Et puis, nos voyages, nos visites, nos

rencontres ont été de réels moments de bonheur simple. Au printemps, la balade en pays angevin nous a séduits avec la découverte des trésors de l'Anjou, la visite du château de Brézé et son extraordinaire réseau souterrain, ensemble rupestre unique au monde.

Et que dire de se trouver au milieu de 3000 rosiers représentant 80 espèces de la roseraie avant la découverte du musée insolite de la rose.

Le son et lumière de Valençay a réjoui notre cœur et le château reste pour nous tous un endroit magique qui fait rêver.

La bibliothèque nous a reçus comme chaque année et nous remercions la responsable pour son hospitalité et sa diligence. Il ne faut pas oublier nos mardis après midi à la salle du stade où le savoir faire entre thé et café excelle parmi nos adhérentes. Au cœur de l'été, nous avons tous la ferveur de retrouver le Moulin Rouge pour une journée plaisir faite de bonne table et de jeux. Nos lotos nous rassemblent comme les journées à thème et la soirée citrouilles est toujours très appréciée.

Vice-Président :
M Jean-Claude Babillot
Tél. : 02 54 24 31 62
Secrétaire : Mme Nicole Vosgiens
Tél. : 02 54 47 20 88

Plus récemment, la visite du musée du cuir à Levroux nous a étonnés, tout comme le barrage d'Eguzon avec sa construction magnifique et impressionnante.

Passer sous silence le château de Nohant et sa grande dame serait une hérésie, il nous a offert un moment d'histoire.

Soyons fiers et heureux de nous retrouver, de mettre en avant le partage, l'engagement et la satisfaction de se sentir utile dans notre grande et belle association.
Merci à la mairie pour son aide précieuse, à tous les adhérents, et que Pescherelli continue sa route pour vous.

Notre association a le regret de vous faire part du décès de notre présidente Mme Michèle Perchaud survenu le 1er janvier 2017.

Amicale du personnel communal

Président :
M Jean-François Rapin
Tél. : 06 76 57 39 30

Merci à tous les membres de l'amicale pour leur participation à nos rassemblements, ainsi qu'aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoint cette année.
27 personnes étaient présentes lors de notre soirée cassoulet du 04 mars 2016 qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.
Malgré une météo incertaine, le 12 juin 2016, le pique-nique au gîte du Courbat que nous avons organisé à eu lieu dans de bonnes conditions.
Pour clore cette année, un copieux repas de Noël a eu lieu le 17 décembre 2016 en la charmante compagnie du père Noël.

Aéro club vallée de la creuse

"L'Aéro-club de la Vallée de la Creuse (association loi 1901), agréé par la Fédération Française Aéronautique, a été créé le 10 juillet 1965.

Il a pour vocation de faciliter et d'organiser la pratique de l'aviation, notamment avec son école de pilotage. Un instructeur est à votre disposition.

Président :
M André Mallet
Tél. : 06.43.26.91.72
aeroclubvalleecreuse@gmail.com

Pour un vol découverte au dessus de la région (30 mn maxi, 2 personnes + 1 jeune enfant), un vol d'initiation (30 mn, pilotage en double) ou encore pour préparer le brevet de pilote.

Renseignements sur place les samedi et dimanche après-midi de beau temps : Aérodrome d'Argenton sur Creuse ZI La Bourdine 36200 Le Pêchereau ou au téléphone : 02 54 24 28 98

Rêve d'enfant

Présidente : Mme Marie Descout
Tél. : 07 60 59 76 22
www.revedenfantlePêchereau.com

L'objectif depuis 2004 est toujours le même, apporter une aide financière aux enfants de notre région et à leurs familles en reversant les bénéfices des manifestations qu'elle organise, sous forme d'achats directs.

Les enfants aidés sont souvent des enfants handicapés car ils ont généralement besoin de matériel adapté, mais l'association peut également aider des enfants rencontrant d'autres difficultés.

Deux manifestations sont organisées dans l'année :

- En mars, une randonnée VTT (une des plus importantes du département) et une marche récréative et familiale.
- En décembre, le marché de Noël caritatif, avec de nombreuses animations sur deux jours (19ème édition en 2016)

En 2016, Rêve d'Enfant avait choisi d'aider deux enfants, Téo qui avait besoin de faire un séjour dans un centre spécialisé et Nolan, d'un siège auto adapté à son handicap.

La prochaine manifestation est prévue le dimanche 12 mars pour la randonnée VTT et la marche.

Nouveau conseil d'administration de l'association :

- Présidente : Marie Descout
- Vice-Présidente : Francette Portrait
- Trésorière : Françoise Rot
- Trésorière adjointe : Suzy Descout
- Secrétaire : Sylvie Quillon
- Administrateurs et administratrices : Philippe Arnaud, Stéphanie Beunaiche, Xavier Beunaiche, Pascal Portrait, Michèle Perrin, Michel Soulaire

Le coup de pouce

Président : M Alain Grégnanin
epicerie-sociale.coup-de-pouce@orange.fr
Tél. : 02 54 53 07 83

Le « coup de pouce » est une association qui prend en charge au niveau alimentation les personnes en grande difficulté.
Pour plus de renseignements, contactez-nous.

La communale

Activités 2016.

- Le 9 janvier au gîte du Courbat, après l'assemblée générale ordinaire réunissant 55 adhérents et la présence de notre maire, l'association offre à ses adhérents la galette des rois. La tarte aux pruneaux et aux « barriots » est reconduite après le succès de 2015. Excellente ambiance des 70 participants qui sont repartis avec une rose chacun.

- Le 4 juin une sortie à Crozant est organisée avec repas à l'hôtel du Lac et « croisière » sur le lac d'Éguzon. Malheureusement seule une poignée d'adhérents s'est inscrite pour cette journée. Il est vrai que le temps maussade du mois de juin a pu refroidir l'envie de participer. La balade sur le lac dura plus longtemps que prévu à cause d'un amas de végétation dans une courbe de la Creuse que la vedette dut franchir à la manière d'un brise-glace.

- Le 8 octobre notre randonnée annuelle s'est déroulée sur les chemins de notre enfance sur le plateau nord de notre commune. Longue de 8 km environ elle a permis à 75 participants de se promener tout en discutant dans une ambiance bon enfant.

- Après « l'effort » … le réconfort ; les marcheurs ont partagé le dîner nous permettant de prolonger cet enviable moment jusqu'au milieu de la nuit.

Projets 2017.

Cette année nous célébrerons nos 10 ans d'existence. Déjà !

- Le samedi 28 janvier au gîte : Assemblée générale suivie d'une tarte aux pruneaux et frangipane.

- Le dimanche 3 septembre : Escapade gourmande sur le canal de Briennon près de Roanne précédée d'une visite d'une tuilerie et suivie de la fabrication des pralines. Si ce programme vous intéresse contactez MM. Claude Bouzanne ou Christian Gaultier.

- En octobre : Randonnée annuelle.

Si vous avez envie de retrouver votre enfance ainsi que vos copains et copines, souvent perdus de vue et participer aussi à la vie de l'association des anciens élèves de La Communale, rejoignez les 74 adhérents de 2016 !

En raison d'un important éloignement de ma chère commune, je cesserai mes fonctions à la prochaine assemblée générale du 28 janvier 2017. Evidemment, un successeur devra être élu ; si cette activité vous intéresse contactez l'une des personnes précitées pour présenter votre candidature au conseil d'administration.

Présidente :
Mme Muguette Gaultier

Arquebuse

L'Arquebuse est une association qui vous permet de pratiquer le tir.
Pour plus de renseignements, contactez-nous.

Président : M François Herault

Clin d'oeil

Le club photo Clin d'œil 36 va entamer sa quatrième année. Nos séances de travail se déroulent à la salle des associations, rue du Chemin Vert tous les jeudis de 15h à 18h.

Nous abordons les diverses techniques photographiques théoriques lors de nos séances de travail. La mise en pratique se fait en salle et sur le terrain. La découverte des diverses fonctions de son propre boitier est individuellement abordé. Nous faisons des analyses et des commentaires des photos présentées par les membres, moment d'échanges sur l'aspect technique utilisé, la motivation du photographe et ce qu'il a voulu transmettre à travers son cliché.

Nous projetons aussi des films sur les grands photographes qui ont marqué le XX^{ème} siècle. Nous utilisons le vidéoprojecteur et l'ordinateur achetés en 2016 par le club. Le site internet a été mis en fonction sur le web.

Nous nous déplaçons pour voir les expositions consacrées à la photographie et aux autres arts dans un but culturel mais aussi pour exercer notre vision afin de faire des progrès concernant la composition. Nous participons à des expositions extérieures à Paluau et Chatillon-sur-Indre avec d'autres clubs de la région. Nous allons voir les expositions des clubs de la région qui sont des moments privilégiés d'échanges et de convivialité.

Nous organisons aussi des sorties photographiques extérieures avec ou sans pique-nique. Nous participons à l'Interclubs annuel organisé cette année par le photo-club de Cuzion qui a innové en organisant des conférences sur la photographie. Clin d'œil a fait deux interventions sur « Le mode P à découvrir ou redécouvrir » et « L'esthétique en photographie ».

Notre dernière intervention aux activités périscolaires s'est bien déroulée avec la participation active des enfants qui ont été intéressés par la composition et le cadrage. Nous avons prêté des appareils photos pour des exercices pratiques.

2016 a vu notre première exposition photo à « L'atelier de Claire » qui est notre salle d'exposition à Argenton-sur-Creuse. Cette manifestation qui a durée 3 semaines a été un succès avec de nombreux visiteurs et le déplacement des autres clubs de la région.

De nouveaux membres sont venus nous rejoindre en septembre. Le club est dynamique avec la participation des membres à nos séances de travail.

Pour 2017 nous continuerons nos activités de formation et nous préparons notre exposition annuelle que nous voulons innovante quant au thème. Nous allons continuer à exposer dans une maison de retraite dont l'animatrice utilise les photos en tant que support de rééducation intellectuelle. Nous participerons à l'exposition d'août de Palluau-Chatillon et à l'Interclubs organisé en 2017 par ISNPB de Vigoux. A cette occasion Clin d'œil présentera une intervention lors de la conférence sur le thème de la « Réalisation et la conception d'un diaporama ». Notre sortie habituelle à l'exposition mondiale annuelle des animaux et de la nature au musée d'histoire naturelle de Bourges est prévue en début d'année.

Club le jeudi de 15h à 18h, salle des Associations du stade, rue du Chemin Vert au Pêchereau
Mail : www.clindoeil36@orange.fr
Site web : http://clindoeil36orange.fr

Président : M Jacques Deligny
Tél. : 07 85 69 23 50
deligny.jacques2@orange.fr
Secrétaire : 02 54 25 89 36

Association Culturelle du Pêchereau

L'année 2016 n'a pas été pour l'ACP à la hauteur de notre espérance.
La météo a joué les troubles-fêtes lors de nos manifestations. Mais, c'était sans compter sur la motivation et la volonté de nos adhérents et bénévoles.

Nous avons commencé nos festivités le dimanche 17 avril par la 1ère Randonnée pédestre des Chaumes. Nous avons enregistré 200 participants, qui ont découvert les chemins de notre commune. Le premier succès nous a encouragés à reconduire cette randonnée.

Le dimanche 27 mars, l'association a accueilli dans le parc du Château du Courbat les enfants à la recherche des œufs de Pâques.

Nos brocantes vides-greniers du 22 mai et 18 septembre ont connu un succès mitigé puisque la météo s'est montrée indélicate.

Le samedi 9 juillet, notre festival « Zik en Folie » a été organisé dans le parc du Château du Courbat : se produisaient Dirty Water, Black Theory, Swans et Free 'Sons. Le festival a été suivi de l'embrasement du château.

Le Conseil d'Administration tient à remercier, tous les bénévoles de leur fidélité et du travail accompli tout au long de l'année, et les partenaires privés et public pour leur soutien.

Présidente : Mme Francine Buzat
Tél. : 06 12 62 25 15
acp36@hotmail.fr

Programme 2017

- 14 janvier : Assemblée Générale
- 16 avril : 2ème Randonnée des Chaumes avec un petit parcours pour les enfants à la recherche des œufs de Pâques
- 21 mai : Brocante, vide-greniers avec Marché aux plants et Fête du pain
- 8 juillet : Repas champêtre avec animation musicale et dansante, suivi du feu d'artifice
- 17 septembre : Brocante et Marché Fermier.

ULM 36 : aérodrome la Bourdine

Président : M Gilles Robin
Tél. : 06 67 88 03 83
clubulm36.canalblog.com

Si vous aimez notre région, venez la découvrir vue du ciel
Le club ULM36 vous accueillera lors de sa porte ouverte qui aura lieu le 10 septembre 2017.
Vous pourrez découvrir nos appareils : trois axes, pendulaires et autogyres.

Vous pouvez aussi nous rencontrer les week-ends.
Pour tous renseignements, vous pouvez consulter notre blog : clubulm36.canalblog.com

Association Hippique du Val de Creuse

L'Association Hippique du Val de Creuse (AHVC) située à la Bourdine, propose toute l'année diverses activités équestres : enseignement tout niveau, loisirs, compétition, attelage, ainsi qu'une écurie de propriétaire. Une cavalerie adaptée et rigoureusement sélectionnée permet la pratique de l'équitation toute l'année que vous soyez compétiteur ou simple promeneur. Un enseignant diplômé d'état encadre les activités. C'est le seul club de l'Indre multi labellisé Ecole Française d'Equitation (Poney Club, Cheval club, École d'Attelage, Tourisme équestre et Gite d'étape).

L'équitation sur poney est la spécialité de l'AHVC qui accueille les enfants dès 2 ans sur une cavalerie adaptée dans d'excellentes conditions de sécurité et d'encadrement. Les écuries ont été agrandies (9 boxes supplémentaires) cette année afin de loger tous les poneys et chevaux dans d'excellentes conditions de confort et 8 boxes de plus seront aménagés dans le courant de l'année 2017.

L'enseignement pour les adultes est également proposé avec un projet pédagogique adapté et individualisé.

En 2016, l'AHVC a organisé 2 compétitions nationales de saut d'obstacle dont le championnat départemental de saut d'obstacle à poney. Depuis de nombreuses années, l'AHVC se distingue au niveau compétition poney avec de nombreux titres tant au niveau départemental, régional que national. Cette année une cavalière de l'AHVC, Clémence Renaud et sa ponette Jade d'Annay remporte le championnat de France de saut d'obstacle Poney 2 minime 2.

L'AHVC organisera à nouveau cette année le championnat départemental de saut d'obstacle à poney le 07 mai 2017.
Mais l'AHVC n'est pas uniquement un centre de compétition. Elle organise également de nombreuses promenades à cheval et à poney pour les amoureux de la nature (Brenne, Val de Creuse, Lac d'Eguzon,..) ainsi que des randonnées dont une en bivouac sur le plateau de Millevaches du 06 au 12 août 2017.

Pour les propriétaires d'équidés une écurie de propriétaire leur permet de mettre leur compagnon favori en pension dans des installations fonctionnelles (grands boxes, Paddock, manège couvert et éclairé, carrière et chemin de randonnées) et de pratiquer l'équitation selon leur gout.

Présidente : Mme Laurence Joyeux
Tél. : 06 71 51 91 46
www.pc-valdecreuse.ffe.com

Enfin l'AHVC accueille les scolaires ainsi que les centres de loisirs afin d'initier les enfants aux joies de l'équitation.

L'AHVC organisera ses portes ouvertes dans le cadre de la journée nationale du cheval le dimanche 17 septembre 2017 afin de faire découvrir ses activités.

Plus d'infos et calendrier des animations sur www.pc-valdecreuse.ffe.com

Vous pouvez nous joindre au 06 71 51 91 46

« Le Val de Creuse un club qui bouge, alors bougez avec lui !!! »

Le club ULM d'Argenton

Président : M Pierre Delot
Tél. : 02 54 30 27 18
delot36@orange.fr

Basé sur l'aérodrome de la Bourdine, le club est composé d'amoureux de l'aviation. Les pilotes ont pour la plupart construit et pilotent eux-mêmes leur appareil au dessus de la région du Pêchereau. De très belles balades, vues du ciel, vallée de la Creuse, lac d'Éguzon, la campagne qui change de couleur suivant le fil des saisons.

Actuellement la composition du club est de : un appareil deux axes, deux autogires, un minimonoplace, deux appareils trois axes.
Nous participons aux portes ouvertes du CLUB ULM 36 et PRISSAC.
Pour 2017 nous envisageons un déplacement à la Ferté Alais où sont présentés des avions depuis BLERIOT jusqu'au RAFALE.

Association des chasseurs du Pêchereau

L'association comporte 35 membres :
Président : Frédéric Moreau - Vice-président : Claude Roumet
Secrétaire : Olivier Routet- Trésorier Daniel Duris
Garde : Michel Martin

Président : M Frédéric Moreau
Tél. : 06 86 17 94 88

L'association tient à remercier M Michel Martin et M Claude Roumet pour le temps consacré au piègage des animaux nuisibles. Grâce à leurs interventions nous voyons plus de petit gibier et nous constatons une diminution des dégâts occasionnés par les nuisibles.

Chiens Basset type Fauve de Bretagne : c'est avec cette race de chien que nous organisons nos battues.

UNC-AFN

Composition du bureau :
Président : M Tillou Jean-Jacques
Secrétaire : Mme Bouquet Annick
Trésorière : Mme Robin Joselyne
Liste des membres du conseil d'administration : Messieurs Baraille Pierre, Doré Gilbert, Viard Robert, Ranjon Georges, Militon Jacques, Baudet André, Jamet Michel, Jouhannet Daniel.

Les Commémorations permettent aux Français de prendre ou reprendre connaissance de notre histoire, de notre passé.

Commémorer est une façon d'enseigner aux jeunes générations des évènements qu'elles n'ont pas vécus.

Manifestations de cette année

Cérémonies

- Le 8 mai 2016 : Rassemblement au monument aux morts pour la commémoration de !'Armistice, guerre 1939/45 .
- Le 11 novembre 2016 : Rassemblement au monument aux morts pour la commémoration de l' Armistice guerre 1914/18, dépôts de gerbes avec la participation des enfants.
- Le 5 Décembre 2016 à Celon : Journée Nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie.

Convivialité

- Le 4 février 2016 : Assemblée générale suivi de sa galette
- Le 10 mars 2016 : Repas de l'amitié
- Le 8 mai 2016: Banquet des anciens combattants
- Le 17 juillet 2016 : méchoui sur le site du Moulin Rouge

Président :
M Jean-Jacques Tillou

Créer des liens d'amitiés

Nous rappelons que les personnes ayant effectué leur service militaire peuvent se joindre à nous au titre des soldats de France

Don du sang - Amicale d'Argenton-sur-Creuse

Le don du sang est un geste important, un acte généreux qui permet de sauver des vies et de soigner, chaque année, un million de malades. L'amicale des donneurs de sang d'Argenton sur Creuse organise des collectes de sang en 2017 :

- mardi 31 janvier de 14h30 à 19h, salle Jean Frappat à Argenton sur Creuse
- mardi 4 avril de 14h30 à 19h, salle Jean Frappat à Argenton sur Creuse
- mardi 30 mai de 14h30 à 19h, salle Jean Frappat à Argenton sur Creuse
- mardi 4 juillet de 9h à 13h, salle Jean Frappat à Argenton sur Creuse
- mardi 1er août de 9h à 13h, salle Charles Brillaud à Argenton sur Creuse
- mardi 3 octobre de 14h30 à 19h, salle Jean Frappat à Argenton sur Creuse
- mardi 5 décembre de 14h30 à 19h, salle Jean Frappat à Argenton sur Creuse

L'amicale organise aussi d'autres événements conviviaux au cours de l'année.
Renseignements : Bernard Désiré : 02 54 01 13 73 - André Breton : 02 54 01 06 42 - Josette Frenaizon : 02 54 01 13 73

Festival du Bout du Champ

Après une édition pluvieuse mais heureuse et pleine de belles découvertes en 2015, le P.R.A.J. (Point Relais Accompagnement Jeunes) est heureux de vous convier à la 5ème édition du festival du Bout du Champ les 20 et 21 mai 2017! Nous aurons grand plaisir à vous retrouver pour ce moment d'échanges et de convivialité au Haut Vilaines.

Le festival du Bout du champ c'est un éco festival de deux jours avec au programme, des ateliers d'échanges de savoirs tout au long de l'après-midi et des spectacles toute la soirée ! Au programme danse, musique et théâtre par les collégiens et lycéens du pays val de creuse val d'anglin.

Si vous souhaitez prendre part à l'organisation de ce bel événement dès le mois de janvier : contactez-nous.

Nous vous attendons nombreux!
Pour nous contacter :
prajvcva@gmail.com
Tél. : 02 18 47 30 48 /06 21 71 18 46

P.R.A.J. c'est quoi ?

Points Relais Accompagnement des Jeunes est un service itinérant gratuit et sympa à destination des jeunes de 11 à 18 ans.

Une idée, des amis, une équipe, les animateurs du P.R.A.J. sont là pour acompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets :
Clarifier le projet, définir les différentes étapes, contacter des personnes, rechercher des financements... dans les domaines de l'environnement, des loisirs, de l'humanitaire, de l'Europe, de la vie associative...

Le P.R.A.J. propose aussi des séjours, chantiers, journées à thème, stages... et peut accompagner les communes et les associations qui veulent mettre en place des actions pour les jeunes.

Journée Nature au Pêchereau

Le 11 Juin 2016 l'association Indre Nature s'est installée au Péchereau pour y proposer une journée complète à la découverte de la diversité biologique de la commune.

Le Pêchereau une commune très nature

Le Pêchereau est une commune soucieuse de préserver un environnement et un cadre de vie de qualité, elle s'est notamment engagée dans la démarche « Objectif Zéro Pesticide » pour la gestion de ses espaces verts et possède tout un réseau de voies de déplacement doux. En effet, elle vient de réhabiliter deux sentiers de randonnée et plusieurs parcours traversent la commune, une voie verte, un GR de Pays, le chemin de St Jacques de Compostelle. En outre le territoire de la commune dispose d'une grande variété de milieux naturels - vallée

de la Creuse, coteaux et plateau bocager avec encore de belles prairies naturelles et donc très probablement une nature riche et diversifiée... cependant assez peu connue de notre association. Autant de raisons pour qu'Indre Nature propose d'y organiser une journée d'animations et de découverte de son patrimoine naturel.

Une soirée à la découverte des Chauves-souris

En ouverture de cette journée nature, la soirée du jeudi 9 juin était consacrée à la découverte des chauves-souris. Un programme complet pour tout savoir sur ses mammifères encore mystérieux, dont les populations sont malheureusement en déclin et auxquels on attribue une réputation douteuse qui mérite d'être corrigée. Plus de 20 personnes ont ainsi pu profiter de cette initiation à partir d'un diaporama et d'un petit film, et plus tard dans la soirée, aller à la rencontre des différentes espèces de chauve-souris présentes aux alentours à l'aide de détecteurs d'ultrasons.

Des animations pour tous

Le samedi 11 juin, dès 8 heures du matin notre association a installé son stand d'information dans le gîte communal face à la mairie. Deux expositions ont été disposées dans la grande salle, l'une présentant des clichés de fleurs sauvages réalisés par nos adhérents du groupe photo et l'autre proposant de découvrir les espèces végétales courantes de manière ludique par le biais d'une enquête. Cette dernière intitulée « enquête au cœur du génie végétal » à destination des petits comme des grands a éveillé quelques talents de botaniste, de parfumeur ou d'empoisonneur... surtout parmi les enfants. Dans un petit espace retranché derrière les panneaux d'exposition, un montage vidéo de 20 minutes présentait des séquences filmées à l'aide d'un piège photographique des espèces sauvages les plus furtives de nos contrées dans leur milieu naturel et hors de tout dérangement : castor, genette, renard, blaireau, rapaces nocturnes ... comme on ne les a jamais vu.

En journée, malgré une météo peu favorable, un ensemble de balades naturalistes étaient proposées au départ du gîte. La matinée devait plutôt être consacrée à la découverte des oiseaux et des plantes, et l'après-midi destinée aux papillons et à leurs fleurs « hôtes ». Malgré les thèmes annoncés chaque sortie étant bien sûr ouverte à toutes les rencontres.
En soirée autour d'une lampe spéciale, une quinzaine de participants s'est plus particulièrement intéressée au monde des « papillons de nuit ». Ces derniers possèdent de loin le plus grand nombre d'espèces, ce que les participants de cette animation étaient loin de s'imaginer. Plusieurs dizaines d'espèces différentes ont ainsi été identifiées.

Cette journée ponctuée également de moments de convivialité et d'échanges notamment à midi lors du pique-nique et en soirée, à l'occasion du vin d'honneur offert par la municipalité, nous a permis d'entrevoir la richesse et la diversité biologique de la commune. Une nature préservée qui a aiguisé l'intérêt des naturalistes et mériterait certainement d'être encore valorisée auprès des habitants et des visiteurs.

Entrepreneurs, Artisans & Commerçants

Ces données sont recueillies auprès des chambres consulaires (métiers, artisanat, commerce, industrie). Nous tenons à remercier les artisans et entreprises contributrices pour ce bulletin. Au-delà de leur soutien financier pour la réalisation de ce bulletin, elles contribuent à la dynamique de notre commune et elles le partagent dans leurs articles de présentation.

Carrières Guignard SARL
M Gilbert Guignard
Exploitation de carrière
Le Courbat 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 65 10

Taxi Bouquerot - M Éric Bouquerot
Taxi
4 Les Prés de la Barrière 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 25 25

Indre Agri Solelec
M Laurent Chateigner
Production d'électricité
Les Chateigners 36200 Le Pêchereau

Mme Laurence Valignon
Coiffure mixte à domicile
Résidence du Chemin vert
36200 Le Pêchereau

Glaude ETS SARL
Mme Christine Glaude
Chaudronnerie soudure métaux légers pour aviation
ZI La Bourdine 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 09 15
steglaude@wanadoo.fr
www.etsglaude.com

Indraero Siren - Lisi Aérospace
M Olivier Ette
Aéronautique construction ensembles chaudronnerie peinture
ZI La Bourdine BP 97 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 01 63 00 - indraero@iaosi.fr

Celieno Energies - M Can Nalbnatoglu
Exploitation d'une installation photovoltaïque
La Bourdine 36200 Le Pêchereau

Touzet - M Stéphane Maingault
Travaux d'électricité et toutes activités liées au bâtiment
73 Avenue du Vivier 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 48 39
touzetsas36@outlook.com

M Manuel Poitrenaud
Commerce de détail d'équipements automobile
Vilaine Bouchard 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 63 75 30 54
manuel.poitrenaud@gmail.com

Malicornet SARL
M Christophe Malicornet
Carrosserie peinture tôlerie remorquage
Avenue du Vivier 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 13 61

CHAMprod

La société CHAMprod ULM est installée depuis plus de 10 ans sur l'aérodrome de La Bourdine. Elle propose d'accéder aux plaisirs de l'aéronautique : baptêmes de l'air, balades-découverte, vallée de La Creuse, Etangs de La Brenne, vols photos. Ces activités vous permettent d'avoir une autre vision de la région et d'éprouver de nouvelles sensations.

Si vous vous prenez au jeu et vous découvrez une nouvelle passion, nous pouvons vous dispenser une formation théorique et pratique avec un instructeur et sous la direction de Christian Foeller. (à partir de 15 ans)

En effet, CHAMprod ULM est structurée en Ecole de Pilotage, agréée FFPLUM (fédération Française de planeur ultra léger motorisé) , DGAC (direction général aviation civile) .

Pour ces différentes activités, nous pouvons mettre à votre disposition deux appareils de type avion ultra léger.

Ouvert 7j/7, sur rendez-vous, nous accueillons régulièrement une quarantaine d'élèves ou pilotes, dans une ambiance toujours conviviale.

Pour nous contacter, merci de nous téléphoner au 06 65 25 71 99
Foeller Christian Instructeur - Aérodrome de la Bourdine 36200 Le Pêchereau
ulm@champrod.fr - www.champrod.fr

R.Roby
& Fumisterie couverture sanitaire
Plomberie chaudronnerie chauffage
dépannage maintenance réparation
tous systèmes d'énergie
ZI Le Pessanin 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 05 52
richard.roby@orange.fr

Dépannage serrurerie maintenance
M Thierry Guilbaud
Ferronerie dépannage maintenance
petits travaux du bâtiment
9 Rue de Paumule 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 79 98 16 39

CSF France Carrefour Market
M Patrick Luneau
Supermarché et station service
Lieu dit Paumule 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 01 65 00
patrick_luneau@carrefour.com

Ibazur France - M Norbert Combes
Fabrication de piscine
en matières plastiques
ZI Le Pessanin 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 43 73
www.piscines-ibiza.com

M Didier Roumet
Menuisier pose de placo
271 Route du Gourdon 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 19 57

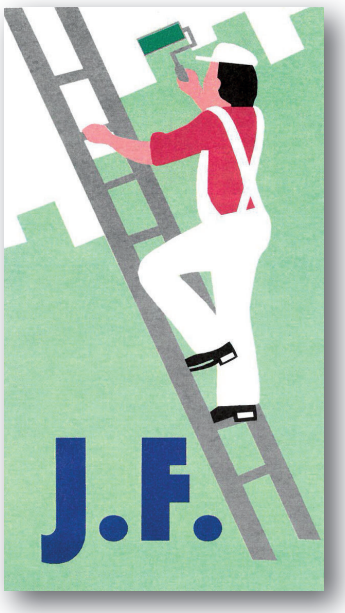

Créatif Fleurs
Mme Melissa Hermann
Vente de fleurs en magasin et sur marché
1 résidence du Chemin vert
36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 13 95

Taxi Annette - Mme Annette Nadaud
Taxi
4 impasse des Noël 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 41 91

Mme Virginie Pradeau
Tabac presse carterie papeterie
jeux loterie
Lieu dit Paumule
Centre Commercial 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 09 20

M Michel Debry
Pharmacie
Rue Paumule 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 51 00
pharmacie.debry@perso.alliadis.net

M Vincent Marien
Vente de tapis moquettes livres jeux
jouets appareils ménagers et produits
électroniques
130 Avenue du Vivier 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 25 46 59

M Joel Bayard
Vente ambulante de maroquinerie
vêtements fleurs confiserie manège
Le Gourdon 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 42 97

M Cédric Avé
Vente ambulante de textile
et d'articles de bazar
Lieu dit les Petits Jolivets
36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 34 13 12 83

Jigartis - M Franck Woehrle
Commercialisation d'articles de pêche
Lieu dit Paumule Centre Commercial
36200 Le Pêchereau
Tél. : 09 66 92 72 95
jigartis.peche@orange.fr
http://www.jigartis.com

M Jean-Dominique Marien
Achat Vente de tous produits
et accessoires d'équipement
de la personne et du foyer
9 Rue du Chemin Vert 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 41 36 37 07
jean-dominique.marien@wanadoo.fr

M Laurent Fernandes
Achat Vente de tous produits
et accessoires d'équipement
de la personne et du foyer
7 Rue des Frênes 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 59 99 45 87

Mme Monique Severan
Achat Vente de tous produits
et accessoires d'équipement
de la personne et du foyer
27 Rue du Chemin Vert 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 51 92 88 66

Jean-François Mousseau

Installé au Pêchereau depuis 1990, l'entreprise Mousseau est avant tout une entreprise artisanale de proximité.

Elle comprend quatre personnes dont trois emplois salariés et propose de réaliser chez les particuliers tous travaux de peintures (extérieure et intérieure), de tapisserie, de décoration, de revêtements de sols, d'entretien de façades...

Sérieuse et de confiance, cette entreprise vous propose un travail de qualité : une mise en chantier soignée et adaptée, et une réalisation conforme au projet du client.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au 02 54 01 12 71

Entrepreneurs, Artisans & Commerçants

M Jacky Bernardet
Achat Vente de tous produits et accessoires d'équipement de la personne et du foyer animation et organisation d'événements
2 Rue du Ponin 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 47 69 20 60

Arnaud SARL L'escapade
M Jean-Claude Arnaud
Bar hôtel restaurant traiteur plats à emporter
2 Rue du Chêne 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 26 10
l-escapade.fr@wanadoo.fr
www.l-escapade.fr

M Bernard Paul Romain Delespierre
Chambres d'hôtes
Le Haut Verneuil 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 01 02 48
lehautverneuil@laposte.net

1001 nuits en Berry - M David François
Gîte
3 rue du Manoir 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 67 57 45 38
1001nuitsenberry@gmail.com

M Oros Didier - Pizza 4
Fabrication vente de pizzas et vente de boissons sans alcool
6 Rue du Bosquet 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 99 45 86 86

Pierre Bouyer
Vente ambulante de pizzas à emporter
27 Rue de la Croix de l'Aumay
36200 Le Pêchereau

Chauss Clefs - Mme Valérie Camusat
Cordonnerie
Le Chemin Vert centre commercial
36200 Le Pêchereau

Bureau d'études DAT EURL
Mme Laurence Bardet
Étude audit réalisation dossier protection environnement
La Fôret Chauve 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 01 18 40 - l.bardet@free.fr

JEV Charpentier - M Didier Charpentier
Création entretien parcs jardins espaces paysagistes terrassement élagage abattage dallage clôture et petite maçonnerie
80 Avenue du Vivier 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 01 16 76

Champrod - M Christian Foeller
Prestation ULM baptême de l'air travail aérien formation vente
Aérodrome de la Bourdine
36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 65 25 71 99
ulm@champrod.fr - www.champrod.fr

Mme Christine Descout
Coiffure mixte à domicile
17 Rue des Reizes 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 42 94

C.D.E.C. Coiffure Art & Beauté
Mme Christelle Bayon
Coiffure mixte vente articles fantaisies bijouterie parfumerie
Centre Commercial 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 48 75

Thaï Détente - Mme Supanat Pascaud
Massage de bien-être, réflexologie Aromathérapie
15 rue du Courbat 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 18 47 30 24
thai_detente@yahoo.fr

M Jean-François Danjon
Plombier chauffagiste sanitaire
Place du Carroir 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 44 16
jean-francois.danjon@orange.fr

M Jean-François Mousseau
Peintre bâtiment vitrier pose revêtements sols
15 Route d'Argenton 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 01 12 71
jf.mousseau@aliceadsl.fr

Coiffure Roseline - Mme Roseline Viard
Coiffure dames à domicile
174 Route des Grandes Chaumes
36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 20 22

Espace Cocoon Zen et Belle
Mme Nelly Marien
Esthéticienne sédentaire et à domicile
37 Rue de la Croix de l'Aumay
36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 14 22

M. Bachelier didier
Espaces verts, serrurerie, petits travaux de la maison
Les Chagnats 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 36 90 47 94 – 06 64 88 26 55

Entreprise Touzet

Après 25 ans, l'entreprise Touzet continue

Stéphane Maingault prend la succession en 2014 de l'entreprise afin d'assurer sa pérennité sur la commune du Pêchereau.

Aujourd'hui l'entreprise de 6 salariés dont 1 électricienne (la seule du département) a un carnet de commande satisfaisant. Partisans d'un travail de proximité, notre activité est principalement locale. Nous sommes des spécialistes en électricité, rénovation, climatisation, motorisation, interphone, système anti-intrusion et électroménager.

Notre objectif est d'être à l'écoute de nos clients et de répondre au mieux à leurs demandes. Toute l'équipe de l'entreprise Touzet vous souhaite une merveilleuse année 2017 que la santé, l'amour, la joie soient au rendez-vous et que la réussite soit de tous vos projets.

73 Avenue du Vivier 36200 Le Pêchereau Tél. : 02 54 24 48 39 - touzetsas36@outlook.com

M William Hervier
Réfection de siège fabrication
et réfection de literie vente et réparation
de store bâche et sellerie
1 Place de la Fontaine 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 37 54
hervier.william@gmail.fr

Dr PC - M Benoît Vire
Assistance maintenance formation dépannage en informatique et internet à domicile
6 Rue de la Font 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 47 05 74
benoit.vire@gmail.com

Mme Lydie Buffard
Achat vente équipement de la personne et de la maison, accessoires de mode bijoux fantaisies, livres
10 Rue du Général Leclerc
36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 32 99 89 05

Tabane Consulting
M Ababacar Tabane
Conseil et assistance aux sportifs professionnels
20 Rue du Paumule 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 74 22 61 05

Derrière l'Ampoule - M Germain Lefebvre
Graphiste
Le Haut Vilaine 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 25 61 31
contact@derrierelampoule.com

William Hervier - Tapissier

Je suis Tapissier d'Ameublement situé à 1 Place de la fontaine au- dessus de l'église ; je restaure des fauteuils des canapés et sièges de tous les styles avec la garniture en crin ou en mousse. Je fabrique ou réfectionne des matelas en laine sur mesure éventuellement en trois parties afin qu'ils soient plus faciles à bouger et à seule fin qu'ils se déforment moins vite et durent plus longtemps soit 15 ans en 3 parties contre 10 ans en 1 partie.

Les matelas traditionnels en laine ont l'avantage par rapport aux matelas en mousse de réguler la température de notre corps, d'absorber et de relâcher l'humidité jusqu'à 33% de son poids sans perdre de son effet isolant et sans moisissures car la fibre de la laine pure est hygroscopique ; de plus la substance chimique de la laine s'appelle la kératine. Cette dernière est une protéine que l'on retrouve dans les ongles et les cheveux ; c'est pourquoi la laine est bien tolérée par notre corps.

La laine de mouton est une matière première vivante renouvelable et bio dégradable ; grâce à ses propriétés thermo et hydro régulatrices la literie en laine permet au couchage de rester sain et sec évitant naturellement la prolifération des acariens ; elle ne provoque aucune allergie cutanée et ne peut être la source d'une maladie ou allergie respiratoire.

Elle ne produit pas d'électricité statique ; cet avantage favorise une meilleure régularité du rythme cardiaque pendant le sommeil. L'absence d'électricité statique en facilite l'entretien puisque la laine n'attire pas la poussière

Elle a des propriétés d'absorption et la fixation irréversibles des polluants de l'air intérieur comme le formol. Enfin elle ne brûle pas, ne propage pas le feu, elle se consume sans dégager de vapeurs toxiques.

Maintenant je vous invite à vous rendre sur mon blog william-hervier-tapissier.blogspot.fr
Sur lequel vous pourrez voir quelques réalisations et mon parcours professionnel.

Tél. : 02 54 24 37 54
hervier.william@gmail.fr

Créatif Fleurs

Créatif fleurs votre fleuriste de proximité vous propose
toutes les compositions florales, plantes, fleurs coupées.

Elle vous accompagne quel que soit le moment de votre vie :
anniversaires, mariage, baptême, deuil...
Accès facile, livraison à domicile, relais poste

Résidence du chemin vert 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 13 95
Fax 02 54 08 66 91

État Civil

Naissances

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à :

Broggi Tino, Nico, Rapha, né le 27 janvier 2016
Pinoteau Eliana Jade, née le 27 janvier 2016
Jaffrot Leger Louisa, née le 6 février 2016
Pothier Maël Martin Sylvain, né le 29 février 2016
Tissier Maïvie née le 30 mai 2016
Diatta Champeau Lenny, Adrien né le 01 juin 2016
Mergnac Myla Nathalie Annick, née le 16 juin 2016
Troubat Gabriel, né le 15 juillet 2016
Dubreuil Maélya Charline, née le 18 juillet 2016
Curier Da Costa Lana, née le 19 juillet 2016
Autissier Tom, Olivier, Jean, né le 15 août 2016
Puard Carlyjah Diego Alex, né le 15 octobre 2016
Martinho Milie, née le 07 décembre 2016

Mariages

Nous adressons nos vœux de bonheur aux mariés de l'an 2015 :

Zuliani Céline Gisèle Berthe & Colin Fabian Pierre, le 9 janvier 2016
Gouverneur Charline Charlotte & Cedano Ludovic, le 18 juin 2016
Charret Émilie Gwendoline Fabienne & Barbillat James, le 9 juillet 2016
Debois Sandrine Michelle Annick & Roger Olivier Raymond, 16 juillet 2016
Cottez Annie Micheline Jeanne & Coulon Philippe Jacques Jean, le 24 septembre 2016
Billon Nathalie Monique & Malicornet Christophe René Robert, 22 octobre 2016

Décès

Nous avons une pensée pour les familles éprouvées par la disparition de :

Alasseur Gilbert Xavier, 21 janvier 2016
André Danielle, 4 janvier 2016
Boeuf Michèle Odette fernande, épouse Touratier, 24 juin 2016
Chailloux Francine Louise, veuve Mayet, 6 mai 2016
Darchis Jean-Yves, 29 janvier 2016
Descloux Joël Léon Désiré, 7 février 2016
Desmaison Sébastien Christophe, 16 février 2016
Guillot Christiane Jocelyne, épouse Chaise, 13 décembre 2016
Jemmely Eric, 8 octobre 2016
Lamassé Jeannie Marthe Marcelle Marie, épouse Nadaud, 24 mai 2016
Lavillonnière Jeanne Monique, veuve Vacher, 17 juin 2016
Leblanc Gilberte, épouse Chauvain, 2 août 2016
Lugnot Paulette, épouse Laforet, 21 mai 2016
Pin Francis Alfred Pierre, 2 juin 2016
Pinard Yvette Jacqueline, veuve Tatigny, 5 juillet 2016
Pohin Albert, 29 juillet 2016
Saget Camille Renée Gabrielle, veuve Ballereau, 27 mars 2016
Schmid Wolfgang Peter Willy, 25 février 2016
Soulas Andrée, veuve Benoiton, 8 février 2016
Tourny Elisabeth Marie-Noëlle, épouse Ligneau, 27 juillet 2016
Trompeau Justin Maurice, 8 mars 2016

Accueil en Mairie

Ouverture au public

Lundi : 14h - 16h30
Mardi : 8h30-12h & 14h - 16h30
Mercredi : 8h30-12h & 13h30 - 16h30
Jeudi : 8h30-12h & 13h30 - 16h30
Vendredi : 14h30 – 16h30
Samedi : 8h30 – 12h

Permanences du maire et des adjoints

Jean-Pierre Nandillon : du lundi au vendredi de 14h à 17h
Francis Nouhant : le lundi de 9h à 17h
Martine Heustache : le samedi de 9h à 12h
Daniel Duris : du lundi au samedi de 9h à 12h

Tarifs municipaux

Cantine : 2,45 euros par repas (1,23 euros à partir du 3e enfant)
Garderie : 0,9 euro par séance

Salle du gîte à la journée : 82 euros
Salle du gîte au week-end (habitants de la commune) : 164 euros
Salle du gîte à la journée (extérieur à la commune) : 105 euros
Salle du gîte au week-end (extérieur à la commune) : 210 euros
Nuitée au gîte par personne : 17 euros

Moulin Rouge du 1er mai au 30 septembre (habitants de la commune) : 80 euros
Moulin Rouge du 1er mai au 30 septembre (extérieur à la commune) : 100 euros

Poterie : Adultes 17 euros/mois - Adolescents 10 euros/mois - Enfants 8 euros/mois

Sur la commune

Atelier poterie
Adultes - Ados : Le lundi de 13h20 à 15h20 et le mardi de 18h30 à 20h30
Cours inter-générationnels - grands-parents, parents, enfants : Le mercredi de 14h à 16h
L'atelier se déroule Route d'Argenton dans les anciennes écoles.
Tarifs ci-dessus

Bibliothèque Sylvain Déglantine
Horaires : mardi et vendredi 15h à 18h, mercredi 10h à 12h
et 14h à 17h, samedi 10h à 12h
Permanence mardi et vendredi 10h à 12h pendant les vacances scolaires - Fermeture en Août
Carte d'emprunt gratuite sur pièce justificative du domicile
bib.infos@orange.fr
http://bibliothequesdupaysdargenton.opac3d.fr

Cours de Yoga
Chaque lundi au gîte du Chateau du Courbat, de 19h30 à 21h
Informations : Josette Badie - Maître en hatha-yoga
Tél. : 06 07 06 88 35 - josette.badie@orange.fr

Contacts

Mairie Le Pêchereau
Château du Courbat
36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 04 97
Fax : 02 54 24 19 82
mairie.dupechereau@orange.fr

École Maternelle
Tél. : 02 54 24 50 54

École Élémentaire
Tél. : 02 54 24 10 52

Cantine Scolaire
Tél. : 02 54 24 05 76

Bibliothèque du Pêchereau
Tél. : 02 54 24 56 54

Communauté des Communes
Tél. : 02 54 01 09 00

Déchetterie
Tél. : 02 54 01 13 93

Bulletin municipal 2017
Le Pêchereau
Responsable de publication : Jean-Pierre Nandillon
Réalisation : Commission information et participation citoyenne
Coordination et Mise en page : Germain Lefebvre
Crédit photos : Francis Lherpinière, Lionel Marchenay, Yohan Morizet, Mairie du Pêchereau et les associations et entreprises de la commune
Impression sur papier PEFC
par Imprimerie Le Trépan
Argenton-sur-Creuse

Le Pêchereau

Mairie Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 04 97
www.le-pechereau-mairie.fr
mairie.dupechereau@orange.fr